

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**  
**TENUE LE 28 AVRIL 2020 À 18 H, AU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**  
**CAMPUS DE ROUYN-NORANDA PAR VIDÉOCONFÉRENCE**

**Présences**

Éric Aubin, directeur des études  
Patrick Bédard  
Sylvain Blais, directeur général  
Kloé Bourbeau  
Amélie Brouillard  
Miguel Charlebois  
Isabelle Chartrand  
Klaude Hallé  
Chantal Hamelin

André Janneteau, vice-président  
Josée Larivière  
Linda Lavoie  
Claude LeBel  
Katrine Lévesque  
Béatrix Mediavilla  
Guillaume Marquis, président  
Mélessa Tardif (arrivée à 19h35)  
Ghislain Vallée

**Absences**

Yves Bédard  
Pierre Deshaies  
Anne Gauthier  
Évelyne Grenier-Ouimette

Florence Julien  
Louis Leblanc  
Marie-Soleil Malo

**Observatrices**

Nicole Fortier, agente de soutien administratif  
Diane Landriault, secrétaire générale

**Invités**

Dominique Massicotte, directrice de la Fondation  
Louis Perreault, directeur des services administratifs  
Kathleen Slobodian, directrice des affaires étudiantes et des communications

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée. Comme le prévoit le *Règlement général de régie interne* (R1) et compte tenu de la situation exceptionnelle liée au coronavirus (COVID-19), la rencontre se déroule par vidéoconférence.

**2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE**

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Patrick Bédard, appuyée par Claude LeBel, il est unanimement résolu *d'adopter l'ordre du jour avec ajout du point 7.3 : Suspension des programmes de formation en santé et services sociaux – Situation exceptionnelle – Pandémie COVID-19.*

**PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 MARS 2020**

Sur une proposition de André Janneteau, appuyée par Josée Larivière, il est unanimement résolu *d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 24 mars 2020.*

Le directeur général Sylvain Blais apporte quelques précisions au point 7.5 du procès-verbal de cette réunion, soit le remplacement d'un poste de cadre. En effet, Benoît Lavergne, registraire, poursuivra son mandat pour l'automne 2020 compte tenu de la situation (pandémie). Son remplacement avait été annoncé lors de la réunion du 24 mars dernier. Il est toujours requis et le processus se poursuit.

**4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS**

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose le tableau des suivis.

**PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF**

**5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF**

**5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 24 MARS 2020**

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 24 mars 2020 et commente certains des points qui y ont été traités.

## PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

### 6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

#### 6.1. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE LA FONDATION

Dominique Massicotte, directrice de la Fondation, présente les activités de la Fondation dont la mission demeure le soutien aux étudiants par le biais de projets phares avec l'apport d'alliés engagés.

Elle présente notamment les activités liées au Fonds de lutte contre la pauvreté étudiante, les programmes de tutorat, le regroupement provincial et le Fonds de développement sportif.

Elle souligne que plus de 100 000 \$ ont été remis en bourses aux étudiantes et aux étudiants des trois campus du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

#### 6.2. OFFRE DE VISIBILITÉ POUR LES PARTENAIRES FINANCIERS DU CÉGEP

Kathleen Slobodian, directrice des affaires étudiantes et des communications, ainsi que Dominique Massicotte, directrice de la Fondation, présentent conjointement l'offre de visibilité des partenaires financiers du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le renouvellement des ententes avec des entreprises déjà donatrices permet au Cégep, de concert avec la Fondation, de travailler à la réalisation de projets novateurs visant entre autres, la rétention et l'attraction de la population étudiante et du personnel, l'élargissement de l'offre de services et d'activités aux étudiantes et aux étudiants, tout en définissant les balises de visibilité à offrir aux partenaires financiers, et ce, en concordance avec la communauté collégiale.

Des membres du conseil faisant partie du personnel du Cégep expriment certaines inquiétudes à l'égard de ces ententes, compte tenu du fait que les donateurs peuvent également être partenaires d'affaires du Cégep dans d'autres dossiers. En réponse à ces craintes, il est mentionné que les dons sont acceptés par la Fondation et soumis à un comité d'acceptation des dons et de la visibilité. Des consultations sont également prévues et les préoccupations seront prises en compte.

Une évaluation globale de l'offre de visibilité sera réalisée par la Direction des affaires étudiantes et des communications lors du bilan du plan de travail 2021-2022.

## PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

### 7. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

#### 7.1. BUDGET DU FONDS DES INVESTISSEMENTS 2020-2021

Louis Perreault, directeur des services administratifs, présente le budget du fonds des investissements 2020-2021 du Cégep et il explique les écarts de certains postes budgétaires.

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 26.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, le Cégep doit adopter et transmettre au ministre, son budget d'investissement et de service de la dette pour l'exercice financier suivant;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité d'audit et de finances ayant préalablement analysé en détail le présent budget et obtenu les réponses satisfaisantes aux différents choix effectués par la direction.

Il est proposé par Claude Lebel, appuyé par Kioé Bourbeau, et unanimement résolu, *d'adapter le budget du fonds des investissements 2020-2021 pour mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque (MAOB) s'élevant à 2 202 429 \$ ainsi que celui de réfection et transformation pour un total de 4 070 500 \$.*

#### 7.2. CALENDRIER SCOLAIRE DU CÉGEP 2021-2022

Éric Aubin, directeur des études, présente le calendrier scolaire pour l'année 2021-2022.

CONSIDÉRANT l'avis favorable au projet de calendrier scolaire 2021-2022 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission des études (Résolution no 272-CdE-03).

Il est proposé par Patrick Bédard appuyé par Claude Lebel, et unanimement résolu *d'adapter le projet de calendrier scolaire 2021-2022 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.*

**7.3 SUSPENSION DES PROGRAMMES DE FORMATION EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX – SITUATION EXCEPTIONNELLE – PANDÉMIE COVID-19**

Le directeur général, Sylvain Blais, fait l’historique des démarches réalisées afin de répondre aux besoins du réseau de la santé dans le contexte actuel de lutte contre la pandémie COVID-19. Il fait part des communications intervenues entre le ministre de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur et les directrices et directeurs généraux des Cégeps, à l’effet d’inciter le personnel enseignant ainsi que les étudiantes et étudiants de certains programmes particuliers, à prêter main-forte au réseau de la santé.

Il répond aux préoccupations soulevées par les membres du conseil.

Par ailleurs, la présidente de l’Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep (AGECAT) et membre du conseil, précise que l’Association a été consultée et qu’elle adhère aux décisions prises.

CONSIDÉRANT QUE l’Organisation mondiale de la santé (OMS) a qualifié la COVID-19 de pandémie;

CONSIDÉRANT l’arrêté 2020-019 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 10 avril 2020, concernant l’ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE cet arrêté ministériel prévoit le redéploiement de toute personne des cégeps et commissions scolaires, pour effectuer des tâches ou fonctions du réseau de la santé et des services sociaux;

CONSIDÉRANT les communications transmises par le ministre de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur aux étudiantes et étudiants par l’entremise des collèges et de ce fait, par le directeur général, incitant les étudiantes et étudiants de certains programmes à prêter main-forte au réseau de la santé;

CONSIDÉRANT QUE les discussions avec le Centre intégré de santé et des services sociaux de l’Abitibi-Témiscamingue (CISSAT) apportent des précisions sur les besoins et que ceux-ci visent les personnes ayant les compétences des étudiantes et des étudiants des programmes de santé et services sociaux, ainsi que celles des enseignantes et enseignants de ces mêmes programmes;

CONSIDÉRANT les programmes liés au domaine de la santé et des services sociaux offerts au Cégep de l’Abitibi-Témiscamingue, soit : *Soins infirmiers, Soins préhospitaliers d’urgence, Techniques d’intervention en délinquance, Techniques d’éducation spécialisée et Techniques de travail social*;

CONSIDÉRANT la décision du directeur général Sylvain Blais, de suspendre ces programmes de formation à compter du 4 mai 2020, permettant au plus grand nombre possible d’étudiants et d’enseignants de prêter main-forte au personnel de la santé;

CONSIDÉRANT QUE le président et le vice-président du conseil d’administration ont été préalablement consultés sur la suspension de ces programmes et étaient en accord avec la décision;

CONSIDÉRANT les mesures mises en place par la Direction des études, entre autres pour que les étudiantes et les étudiants puissent compléter les activités de formation spécifiques liées à ces cours ainsi que les activités prévues dans les cours de formation générale;

CONSIDÉRANT QUE les étudiantes et étudiants auront l’occasion de mettre en pratique les apprentissages réalisés dans leur domaine d’études et de poursuivre le développement de leurs compétences.

Il est proposé par Kloé Bourbeau, appuyée par Claude Hallé, et unanimement résolu **d’entériner la décision du directeur général Sylvain Blais à l’effet :**

- **de suspendre, à compter du 4 mai 2020, les programmes liés au domaine de la santé et des services sociaux offerts au Cégep soit : Soins infirmiers, Soins préhospitaliers d’urgence, Techniques d’intervention en délinquance, Techniques d’éducation spécialisée et Techniques de travail social, et ce, de la première à la sixième session de formation, permettant au plus grand nombre possible d’étudiants et d’enseignants de prêter main-forte au personnel de la santé.**

**CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

**8. CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

Aucun sujet traité à ce point de l’ordre du jour.

CA-3267

## PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

### 9. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

#### 9.1. ÉTAT DE SITUATION SUR LES DÉCISIONS PRISES EN PÉRIODE DE PANDÉMIE

Le directeur général, Sylvain Blais, introduit Éric Aubin, directeur des études, lequel fait part des assouplissements intervenus dans la gestion pédagogique en contexte de pandémie. Il présente notamment les assouplissements à la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* et à la *Politique de gestion des griefs pédagogiques provenant des étudiants*.

#### 9.2. PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2020-2025 : REPORT DE L'ADOPTION ET DE LA MISE EN ŒUVRE

Le dépôt du *Plan stratégique de développement 2020-2025* qui devait avoir lieu au présent conseil d'administration, a été reporté en septembre 2020. En ce qui a trait aux projets stratégiques, le temps requis sera consacré à leur analyse. La communauté collégiale sera informée de ce report.

## ÉMISSION DES DIPLÔMES

### 10. ÉMISSION DES DIPLÔMES

#### 10.1. ÉMISSION DES DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES

CA-3268  
Sur une proposition de Patrick Bédard appuyée par Chantal Hamelin et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu *de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.*

#### 10.2. ÉMISSION DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES

Aucune émission d'attestation d'études collégiales.

## AFFAIRES DIVERSES

### 11. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

## DOSSIERS À HUIS CLOS

### 12. DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 20h10 sur une proposition de Katrine Lévesque.

Président,

Secrétaire générale,



Guillaume Marquis



Diane Landriault